



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le ministre

Paris, le

22 JUIN 2021

Monsieur le Sénateur,

Vous avez appelé mon attention concernant l'adaptation des épreuves d'examen du brevet de technicien supérieur (BTS) face à l'évolution de la situation sanitaire.

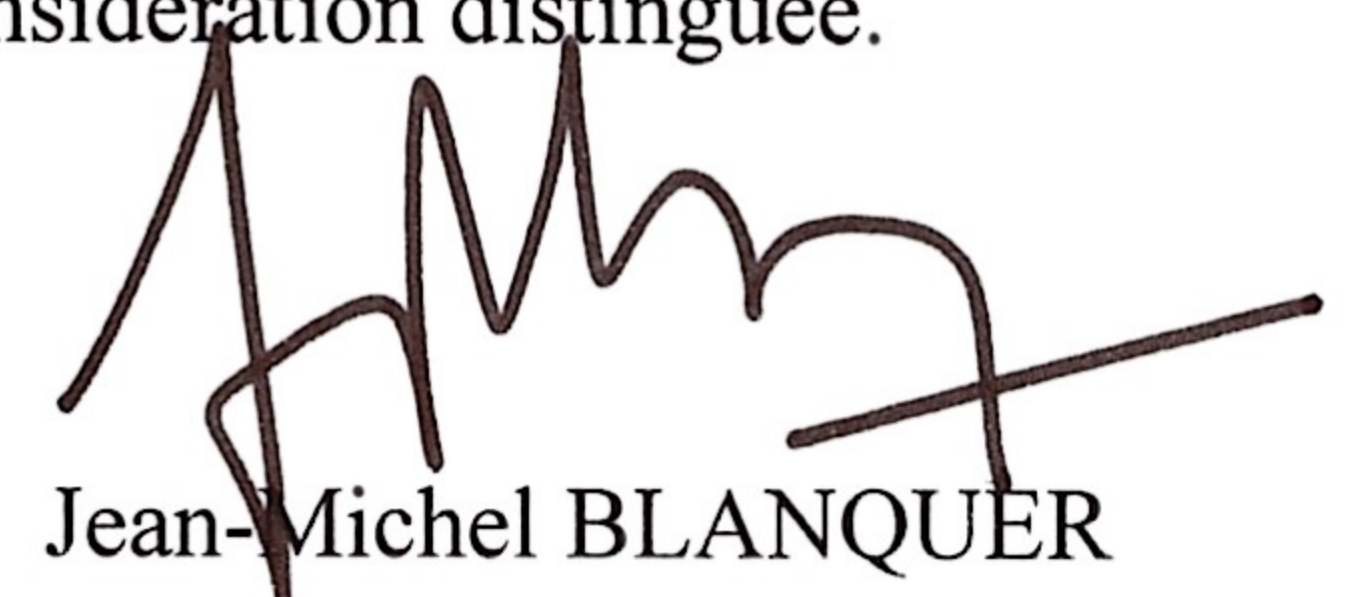
Attentif à l'objet de votre intervention, je tiens à vous assurer que tout est mis en œuvre pour accompagner les étudiants.

Aussi, en complément des adaptations mises en œuvre pour les stages, et conformément aux engagements pris avec Madame Frédérique VIDAL, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, une session exceptionnelle de rattrapage sera organisée pour le BTS lors de la session 2021. Tous les étudiants sont concernés dès lors qu'ils n'ont pas atteint la moyenne lors de la première session, notamment en cas d'absence justifiée à une ou plusieurs épreuves. Les modalités d'organisation de cette session sont détaillées sur le site du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Les étudiants concernés pourront se préparer à cette session inédite de rattrapage grâce à un accompagnement spécifique (entretien personnalisé, séances de travail sur des points de programme identifiés, etc). Des moyens sont délégués aux académies pour assurer la mise en œuvre de cet accompagnement. Les organismes privés de formation sont invités à mettre en place des dispositifs d'accompagnement similaires.

Au travers de ces mesures totalement inédites, l'objectif recherché est de prendre en compte les difficultés rencontrées par les étudiants en BTS pendant la période de cette crise sanitaire, de préserver la pleine valeur du diplôme et d'accompagner chaque étudiant vers la réussite.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Michel BLANQUER

Monsieur Bruno BELIN
Sénateur de la Vienne
SÉNAT
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06